

Objectifs et Missions

Le décret n°2021-1115 du 25/08/2021 décline les missions des Relais Petite Enfance :

- ▶ Participer à **l'information** des candidat·es potentiels au métier d'assistant·e maternel·le
- ▶ Offrir aux assistant·es maternel·le·s et garde d'enfants à domicile un cadre pour **échanger** sur leurs pratiques
- ▶ Faciliter l'accès à la **formation** continue et informer les professionnel·le·s de l'accueil individuel des possibilités d'évolution professionnelle
- ▶ Accompagner les assistant·es maternel·le·s dans leurs **démarches**
- ▶ Informer les parents sur les **modes d'accueil** (individuels et/ou collectifs) du territoire



C'EST UN LIEU DE :

- ▶ Respect
- ▶ Bienveillance
- ▶ Discrétion professionnelle
- ▶ Écoute

Informations pratiques

LES RÉFÉRENTES

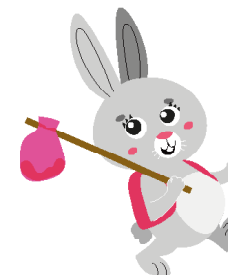
BARREAU Laure
&
BLACHON Séverine



L'accès

Relais « Les explorateurs »
1 B place Jean Moulin
07400 LE TEIL

04 75 52 93 02 / 06 31 00 02 28 / 06 40 41 06 01
lesexplorateurs@ardecherhonecoiron.fr



Les explorateurs
RELAIS PETITE ENFANCE

VOTRE
RELAIS PETITE ENFANCE
LE TEIL

UN LIEU D'ÉCHANGE,
D'INFORMATION
ET D'ANIMATION

ÉCOUTE

SOUTIEN

LIEN

SERVICE
LIBRE &
GRATUIT

POUR
TOUTES LES
FAMILLES

POUR LES
ASSISTANT·E·S
MATERNEL·LE·S

Le Relais Petite Enfance, c'est pour qui ?

Les ASSISTANT·E·S MATERNEL·LE·S ou celles et ceux qui souhaitent le devenir :

- ▲ Se rencontrer et échanger sur les pratiques au quotidien.
- ▲ S'informer sur les droits et devoirs ainsi que les démarches pour devenir assistant·e maternel·le
- ▲ Accompagner dans la pratique professionnelle, la formation continue et la médiation.
- ▲ Recenser des idées d'activités à faire avec les enfants.
- ▲ Informer sur l'aspect administratif et sur le contrat de travail.

Les PARENTS employeurs ou futurs employeurs :

- ▲ Informer sur les droits, devoirs et obligations en tant qu'employeurs parents.
- ▲ Procurer la liste à jour des assistant·es maternel·le·s des communes couvertes par le relais.
- ▲ Informer sur les modes d'accueil existants sur le secteur et les aides éventuelles.
- ▲ Accompagner dans les formalités administratives du contrat de travail.
- ▲ Offrir une documentation pouvant aider dans les démarches, et une orientation vers les organismes compétents si besoin.

Les ENFANTS :

- ▲ Découvrir un nouvel espace de jeux
- ▲ Se socialiser avec la rencontre d'autres enfants
- ▲ Participer, selon leur envie, à des activités d'éveil (activités manuelles, musique, sorties, motricité...)

Jours et horaires des Ateliers d'Éveil

4 TEMPS COLLECTIFS PAR SEMAINE EN MOYENNE POUR LES ASSISTANT·E·S MATERNEL·LE·S ET LES ENFANTS SELON LE PLANNING ÉTABLI PAR LE RPE

LIEUX D'ÉVEIL

CHAQUE SEMAINE DE 9H À 11H30

*** A LE TEIL
le mardi, jeudi et le vendredi**

*** A ALBA-LA-ROMAINE
(Salle du périscolaire)
le lundi**



Jours et horaires des Permanences

LIEU DE PERMANENCE

**LE TEIL
1B place Jean Moulin
(Dans les locaux du multi-accueil)**

**Lundi
De 13h à 17h**

**Mardi
De 13h à 16h15**

**Vendredi
De 13h à 16h30**

**ALBA-LA-ROMAINE
Lundi sur RDV
13h15 à 16h15**

